



Négociation Annuelle Obligatoire : Les syndicats CGT du groupe Renault ne signeront pas l'accord proposé par la direction

La direction générale du Groupe Renault provoque le mécontentement des salariés !

➤ Une inflation à 3,6% en février 2022, après une année 2021 à 2,8%, année blanche pour la plus grande partie du personnel du Groupe Renault. Seuls les cadres dirigeants et les membres du Comité Exécutif de Renault ne connaissent pas la crise. Messieurs DE MEO et SENARD poursuivent leur politique d'austérité pour le bas peuple.

Nos familles n'ont pas besoin d'actions pour se nourrir ! Nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger dès le début du mois pour savoir comment nous allons le finir !

➤ Nous, salariés, sommes dans l'obligation d'établir des priorités dans nos dépenses, sur les factures que nous pouvons régler ou que nous ne pouvons que reporter au mois suivant.

➤ Nous, salariés, subissons des appels de notre banque, des frais bancaires pour impayés ou découverts.

➤ Nous, travailleurs, et nos familles, n'avons plus accès à la culture, aux loisirs, aux soirées festives.

Et tout cela malgré que l'on soit souvent deux à travailler dans notre foyer !

Les NAO ne sont pas finies, nous avons les moyens de remettre la direc-

PARTAGEONS LES RICHESSES!!



tion à la table des négociations. Quand bien même cette dernière soit sourde, et frappée de cécité, nous pouvons lui imposer un retour à la raison.

La majeure partie des salariés sur les sites n'acceptent pas une nouvelle année de rigueur !

Les travailleurs de la Sofrastock ont bloqué leur site vendredi et lundi. La CGT a soutenu la mobilisation et les revendications des salariés ont été défendues par l'intersyndicale (CGT-FO-CFDT) :

➤ **Un budget à 5%**, dont des Augmentations Générales des Salaires à 4% et 1% d'Augmentation Individuelle.

➤ **Revalorisation de la prime « transport ».**

La lutte commence à payer, les salariés de la Sofrasock obtiennent 1,9% d'AGS pour tous les Agents de Production avec un talon à 25€ contre

1,2% d'AGS, soit 20€ dans le reste du Groupe.

Deux jours de lutte, un blocage du site, la direction cède ! Un exemple à suivre sur tous nos sites !

Les salariés de Cergy-Villeroy leur emboîtent le pas pour exprimer leur ras-le-bol de cette politique de rigueur uniquement faites sur notre dos.

Pendant ce temps, ce n'est pas la même musique pour M. DE MEO : 3,35 millions d'€ de salaire, hors rémunération complémentaire, actions gratuites et multiples avantages octroyés par l'entreprise.

M. DE MEO n'est pas le seul ! Cette politique redescend jusqu'aux cadres supérieurs. On assiste à la valse de nos dirigeants, le Mercato du secteur automobile n'est pas fini. Pour certains, il n'y a ni rigueur, ni austérité !

La CGT a une politique salariale cohérente : Nous voulons vivre correctement de notre travail !



Ce que la CGT revendique :

- Une Augmentation Générale des Salaires à hauteur de 5% pour l'ensemble des Catégories Socio-Professionnelles, tenant compte de l'inflation et de la perte du pouvoir d'achat ces dernières années,
- Un budget additionnel pour l'égalité professionnelle : « A travail égal, salaire égal »,
- Revalorisation des primes de transports pour que celles-ci représentent 60€ mensuels,
- Revalorisation des indemnités kilométriques
 - ✓ Voiture personnelle de 0,43 à 0,52€
 - ✓ Location IIIB de 0,19 à 0,30€
- Prime d'ancienneté calculée sur le salaire de base,
- Un 13ème mois pour tous,
- Télétravail
 - ✓ Revalorisation de la prime, les télétravailleurs subissent les augmentations des coûts de l'énergie,
 - ✓ Instauration du chèque déjeuner pour les télétravailleurs.
- Une grille unique des salaires dans le Groupe Renault, avec un démarrage de la grille à 2000€ pour un coefficient à 165, soit une valeur du point à 12,20€. Cette construction de grille pourrait s'étaler sur 3 ans.

Ce n'est pas les six actions gratuites qui vont changer le quotidien des salariés !

Les salariés veulent des augmentations de salaire, pas des jeux de hasard pour répondre aux besoins de leur famille.

Par ailleurs, même si cela ne fait pas forcément partie des NAO, la CGT revendique et revendiquera lors de la prochaine négociation, **un intéressement uniforme pour les Renault et pour les intérimaires qui contribuent largement aux résultats financiers du groupe.** La CGT fera circuler une pétition sur le sujet ayant pour but de la remettre à la direction France dès la première réunion de négociation.

Aucune Organisation Syndicale Représentative du Groupe Renault n'a approuvé la politique salariale de la direction générale, même celles qui habituellement ont le stylo qui frétille et qui rejettent la faute sur les salariés en écrivant dans leur tract que « *le rapport de force est absent* », ou bien « *qu'elles défendent les salariés en local comme en central lors des Négociations Annuelles Obligatoires* ». **Celles-là même qui refusent systématiquement les intersyndicales avec la CGT pour créer un réel rapport de force et qui ont conduit l'entreprise Renault là où elle est actuellement en accompagnant la direction lors du tout premier accord de compétitivité de 2013.**

La politique salariale 2022 est le résultat de l'accord « Renouveau Renault France 2025 » !

Faisons-nous entendre et répondons massivement à l'enquête salaires que les militants CGT vous soumettront en ligne sur l'application CGT Renault.

La CGT Renault défend les intérêts de tous les salariés que l'on soit apprentis, agent de production, ETAM, ingénieurs, cadres, intérimaires ou prestataires !

N'hésitez pas, un militant sera toujours là pour vous !